

Formations en microfinance

Au cours des dernières années, le secteur de la microfinance a connu un essor considérable. Un nombre croissant d'investisseurs privés a découvert ce créneau qui offre à la fois des rendements intéressants et une «rémunération sociale» dans la mesure où la microfinance contribue de manière très efficace à combattre la pauvreté dans les pays en voie de développement.

Le secteur de la microfinance fonctionne d'après des règles bien spécifiques, et ni les intermédiaires financiers ni les investisseurs ne devraient évaluer les activités d'institutions de microfinance de la même manière que celles déployées dans les pays émergents par les banques traditionnelles.

Dans un souci de contribuer au développement et à la professionnalisation de ce secteur, l'IFBL, Institut de Formation Bancaire, Luxembourg et l'ADA, ONG luxembourgeoise spécialisée en microfinance, proposent un cycle de formations spécialisées en microfinance. Ces cours s'adressent notamment aux gérants de fonds d'investissement, conseillers en private/personal banking, dirigeants d'institutions bancaires, employés de banques, auditeurs...

PARTENAIRES

→ IFBL

L'Institut de Formation Bancaire, Luxembourg est une fondation qui a été mise en place sous sa forme actuelle en 1990 par l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), afin de former les employés de la place financière luxembourgeoise à son environnement bancaire ainsi qu'aux différents métiers qu'elle propose. Depuis lors, l'Institut a accueilli des dizaines de milliers de participants au début de leur vie professionnelle, pour les accompagner dans leurs efforts de formation tout au long de leur carrière.

www.ifbl.lu

→ ADA

Experte en microfinance depuis plus de 15 ans, ADA initie des concepts novateurs qu'elle expérimente et développe avec des institutions de microfinance implantées dans les pays du sud et des partenaires du nord, dans le but d'élargir l'accès aux services financiers inclusifs (un compte bancaire, un crédit, un produit d'épargne ou de transfert d'argent) pour des millions de personnes à travers le monde exclues des services bancaires traditionnels. ADA est un partenaire de choix pour l'échange des compétences et savoir-faire, la recherche d'informations et de ressources documentaires spécialisées en microfinance, et l'organisation d'événements de sensibilisation. ADA est une organisation non gouvernementale (ONG) qui bénéficie du haut patronage de S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg.

www.microfinance.lu



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

L'offre de formation en microfinance est basée sur le concept modulaire de l'IFBL, c.-à-d. structurée en plusieurs modules distincts dont chacun sera sanctionné par un examen de contrôle des connaissances. Selon ses dispositions et besoins individuels, le candidat s'inscrira soit au parcours complet soit à des modules et/ou des examens distincts.

Le module M1 constitue une entrée en matière idéale pour tous les néophytes et couvre les principaux aspects théoriques de la microfinance. Cependant, il n'est pas nécessaire d'avoir suivi le module d'initiation pour participer à un module de type M2 ou M3.

Les modules M2 ont une orientation très pratique et mettent l'accent sur les exercices et les études de cas.

Les modules de type M3 visent l'approfondissement de notions complexes et la maîtrise d'une gestion responsable et compétente.

PROGRAMME

M1 MICROFINANCE – INITIATION

→ **Initiation à la microfinance** (8 heures)

- Historique
- Principes fondamentaux de la microfinance
- Développement des services financiers inclusifs
- Microfinance et investissement
- Principaux acteurs au Luxembourg et ailleurs
- Défis actuels et perspectives d'avenir

M2 MICROFINANCE – ANALYSE DE PERFORMANCE

→ **Analyse de performance des institutions de microfinance** (12 heures)

- Présentation des concepts de transparence, performance et benchmarking en microfinance
- Indicateurs clés (portefeuille, productivité, gestion financière, rentabilité)
- Outils d'analyse de performance et ratings
- Études de cas

M2 MICROFINANCE – INVESTISSEMENT

→ **L'investissement en microfinance** (8 heures)

- Instruments de financement des institutions de microfinance
- Développement des véhicules d'investissement en microfinance
- Étapes clés dans la création d'un véhicule d'investissement et spécificités liées à la microfinance
- Expériences concrètes
- Tendances actuelles

M2 MICROFINANCE – GESTION DES RISQUES

→ **Gestion des risques en microfinance** (8 heures)

- Principaux risques liés au secteur de la microfinance
- Comprendre et mesurer les risques liés aux investissements en microfinance
- La microfinance en temps de crise

M3 MICROFINANCE – STRUCTURES JURIDIQUES

→ Les structures juridiques des véhicules d'investissement en microfinance (4 heures)

- Spécificités juridiques liées à la création de véhicules d'investissement en microfinance
- Avantages et inconvénients des différentes structures juridiques envisageables
- Études de cas

→ Remarques concernant les cours M2 Microfinance – Investissement et M3 Microfinance – Structures juridiques

Afin de bien suivre ces cours, le participant doit posséder des connaissances sur les OPC et les autres véhicules d'investissement luxembourgeois.

Les connaissances requises dans ce domaine sont enseignées dans l'un des cours suivants que l'IFBL propose dans sa gamme de formations standard:

- Principes fondamentaux des OPC (8 heures); ce cours est conçu pour les employés bancaires actifs dans différents domaines
- Acteurs et cadre légal des OPC à Luxembourg (8 heures); ce cours est conçu pour les employés de l'industrie des fonds d'investissement et il fait partie du parcours de base de la formation OPC offerte par l'IFBL en collaboration avec l'ALFI

Pour le cours M2 Microfinance – Investissement, un document introductif est également disponible pour téléchargement sur notre site Internet.

FORMATEURS

Les formateurs, identifiés par ADA, partenaire et «cercle de qualité» de l'IFBL, sont des experts dans le domaine de la microfinance, soit des professionnels quotidiennement impliqués dans la gestion pratique, soit des enseignants académiques confirmés. Des renseignements plus détaillés sont disponibles sur notre site Internet.

- Anne Contreras, avocate, associée auprès d'Arendt & Medernach, Luxembourg, spécialisée en fonds d'investissement orientés vers la microfinance et les énergies renouvelables
- Arnaud Gillin, partner fondateur d'INNFACT, Luxembourg (société de conseil en création de fonds de microfinance) et spécialisé dans l'analyse et la création de véhicules d'investissement dans le domaine de la finance responsable
- Patrick Goodman, directeur et partner fondateur d'INNFACT, Luxembourg (société de conseil en création de fonds de microfinance) spécialisé dans l'analyse et la création de véhicules d'investissement dans le domaine de la finance responsable
- Jean-Louis Guarniero, expert-comptable, conseiller économique et risk manager, consultant en audit interne spécialisé en microfinance à la Frankfurt School of Finance
- Frédérique Lifrange, avocate, associée auprès de l'étude Elvinger, Hoss & Prussen, spécialisée dans le domaine de la gestion collective et des véhicules d'investissement, notamment de microfinance
- Yves Mathieu, consultant indépendant spécialisé dans les secteurs de la finance, de la microfinance et de la finance responsable, membre en Belgique du Conseil d'administration du Réseau Financement Alternatif
- David Quien, magistrète du CERDI (Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International) et responsable du département Recherche et Développement, ADA, Luxembourg
- Axel de Ville, directeur exécutif d'ADA, Luxembourg, président de la Plateforme Européenne de Microfinance

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES ET PRIX DES COURS

Module	Dates 2010	Prix membres/non-membres*
M1 Microfinance-Initiation	4.3.2010 ou 23.9.2010	155,-/195,- €
M2 Microfinance-Analyse de performance	17-18 mat.3.2010 ou 28-29 mat.4.2010 ou 6-7 mat.10.2010	305,-/380,-€
M2 Microfinance-Investissement	21.4.2010 ou 20.10.2010	205,-/255,-€
M2 Microfinance-Gestion des risques	1.6.2010 ou 8.11.2010	205,-/255,- €
M3 Microfinance-Structures juridiques	7.6.2010 ap.m. ou 22.11.2010 ap.m.	130,-/160,- €

DATES ET PRIX DES EXAMENS

Des séances d'examen sont organisées tous les mardis et chaque dernier jeudi du mois, sauf pendant les vacances scolaires luxembourgeoises. Les candidats sont priés de s'inscrire au moins huit jours ouvrables avant la date d'examen choisie.

Examen M1 (1h)* 30,-/40,- €

Examen M2 (1h30)* 35,-/45,- €

* membres IFBL et membres ADA

HORAIRES

Matin: 8h30 à 12h30

Après-midi: 13h30 à 17h30

LANGUES

Les cours en microfinance sont proposés en langues française et anglaise. Un dépliant séparé existe en anglais pour tous les cours proposés.

LIEU

Centre de Formation IFBL/Chambre de Commerce
7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg

INSCRIPTIONS

Merci d'envoyer le formulaire d'inscription ci-joint à l'adresse suivante:
Customer Service IFBL
Fax: 46 50 19
customer@ifbl.lu

AUX FORMATIONS

Titre du cours	Date (début)

AUX EXAMENS (présentation d'une pièce d'identité obligatoire le jour de l'examen)

Titre du cours	Date (*)

(*) Sous réserve du nombre de places disponibles.

N.B. Les dates publiées sur notre site Internet sont à choisir dans un délai minimum de 10 jours ouvrables à partir de la date d'envoi du formulaire d'inscription.

INSCRIPTION

- À TITRE PROFESSIONNEL (rubriques Participant et Employeur à compléter)
 À TITRE PRIVÉ (prix non-membre)

PARTICIPANT

Nom	Prénom
Date de naissance	
Adresse	
Tél. professionnel	Tél. privé
E-mail (pour envoi de toutes notifications)	Fax

EMPLOYEUR

Nom	<input type="checkbox"/> Membre <input type="checkbox"/> Non-membre
Nom du Responsable Formation	Prénom
E-mail (obligatoire) (pour envoi de toutes notifications)	
Adresse de facturation	
Tél.	Fax

En signant la fiche d'inscription, l'intéressé/e déclare accepter les conditions générales figurant ci-après.

Date	Signature (Cachet de l'employeur obligatoire)
------	--------------------------------------------------

INFORMATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Lieu	<p>Sauf indication contraire communiquée dans notre confirmation d'inscription, nos formations sont organisées à:</p> <p>l'Institut de Formation de la Chambre de Commerce</p> <p>Adresse: 7, rue Alcide de Gasperi Luxembourg</p> <p>Lignes de bus: à partir de la gare: lignes 1 et 16 à partir du centre-ville: lignes 7, 12 et 13</p>
Formule	<p>Les pauses-café (café, eaux minérales) sont incluses dans toutes nos formations. Pour le déjeuner, une possibilité de restauration existe sur les lieux de la formation (aux frais du participant).</p>
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none">– Inscription on-line: via notre e-catalogue sur notre site Internet (www.ifbl.lu)– Inscription à l'aide du formulaire d'inscription téléchargeable sur le site Internet (IFBL/Documents à télécharger) à envoyer par fax au 46 50 19 à l'attention de notre Customer Service– Inscription par e-mail (customer@ifbl.lu) <p>L'IFBL se réserve le droit de refuser les formulaires incomplets.</p>
Conditions d'annulation	<p>Toute annulation devra nous être communiquée par écrit. Sauf présentation d'un certificat médical, pour les annulations reçues moins de 5 jours ouvrables avant le début des cours, nous nous verrons contraints de facturer l'intégralité du montant. Toute annulation reçue avant ce délai sera facturée 20% du prix HTVA de la formation, avec un minimum de 50 EUR et un maximum de 1.200 EUR.</p> <p>Le remplacement d'un participant par un autre sera possible à tout moment sans frais supplémentaires. Il devra nous être notifié par écrit. Sauf présentation d'un certificat médical, les annulations ou reports d'examens seront facturés de manière intégrale.</p> <p>Pour des raisons d'organisation ou en cas de force majeure, l'IFBL se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation.</p>
Certificat	<p>À la réussite d'un examen, un certificat sera envoyé avec la notification du résultat à l'adresse postale indiquée.</p> <p>Une attestation de fréquentation du cours pourra être émise sur demande.</p>
Supports de cours et copyright	<p>La documentation utilisée dans nos formations fait office de support de cours. Elle sera distribuée exclusivement aux participants du cours et ne pourra être vendue, ni copiée, ni divulguée d'une autre manière.</p>
Modalités de paiement	<p>Le paiement est à effectuer sur base d'une facture envoyée séparément après la confirmation du cours. La facture est payable dans les 30 jours ouvrables après réception. D'éventuelles contestations seront recevables dans les 5 jours ouvrables après réception.</p>
Confidentialité des données	<p>Par sa signature, la société garantit qu'elle a obtenu l'autorisation du participant quant à la communication de ses données personnelles pour traitement informatique. La banque assure également que le participant a été informé des tiers destinataires de ces informations: l'employeur, le formateur, le cas échéant, les instituts de formation qui collaborent avec l'IFBL.</p>
Contact	<p>IFBL - Customer Service 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg T. 46 50 16-1 F. 46 50 19 E. customer@ifbl.lu www.ifbl.lu</p>